



Comité Subrégional
de l'Emploi et de la Formation

CSREPS – Namur
Monsieur Marc FIEVET
Rue du Collège, 8
5000 NAMUR

N. Réf. : CSEF/14/FM/51

Jambes, le 31 mars 2014

Objet : Votre courrier daté du 4 février 2014 relatif à une demande d'habilitation de la formation de bachelier en vente – Enseignement de Promotion sociale

Monsieur Fiévet,

En séance plénière de ce lundi 31 mars 2014, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Namur a remis un **AVIS FAVORABLE à votre demande d'habilitation pour l'ouverture d'une formation de bachelier en vente.**

Cet avis est motivé comme suit.

Ce type de baccalauréat n'est actuellement pas proposé dans la province de Namur et ce, ni en Haute Ecole, ni en Promotion Sociale. Il s'agit d'une nouvelle offre de formation qui répond à une carence sous régionale. La formation est complémentaire à celles de bacheliers en marketing, qui ne comportent que 90 heures de vente.

Il y a une demande de mise en place d'une formation de ce type par les secteurs et des perspectives d'emploi en aval de la formation.

Cette formation offre la possibilité pour certains de valoriser des acquis de formation et d'expérience (ex. formations proposées par le FOREM Formation à l'attention de demandeurs d'emploi) et de compléter leur cursus en obtenant une certification reconnue, valorisation à laquelle le CSEF est fort sensible. De plus, celle-ci peut être une passerelle pour un master (cf. master « professionnalisant » en alternance dans le domaine du management commercial que l'Ecole de gestion de l'UCL (HEC) prévoit de créer).

Veuillez agréer, *Monsieur Fiévet*, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O.

Jean-Claude VANDERMEEREN, Président.